

DESCRIPTION ET ORGANISATION DE LA CHAIRE ALLIANCE AGRI AVENIR :

Pérennité des entreprises familiales agricoles et agroalimentaires et fabrique de territoires durables

Introduction

La situation de l'agriculture française aujourd'hui est difficile. Selon le recensement agricole de 2020, la France a perdu environ 100 000 exploitations agricoles en dix ans, soit 21 % de leur nombre total par rapport aux chiffres de 2010. A cela se rajoute le phénomène de vieillissement de la population agricole. A ce jour, 58 % des chefs d'exploitations et co-exploitants ont 50 ans ou plus ; un chiffre en augmentation de six points depuis 2010. De plus d'ici 2026, plus du tiers des exploitants agricoles prendront leur retraite, alors qu'un seul départ sur trois est remplacé (MSA, 2019).

Pourtant dans ce tableau contrasté, des initiatives pour une agriculture durable sont en train de se développer. Cependant, elles ne sont pas suffisantes pour répondre aux enjeux de l'agriculture de demain et agir face aux indicateurs préoccupants. Il faudrait encore actionner des leviers de renouvellement générationnel et d'innovation, entre autres.

La chaire Alliance Agri Avenir identifie le besoin d'engager une politique volontariste en vue d'encourager le renouvellement générationnel en agriculture, notamment en réponse aux enjeux de transition agroécologiques. Ainsi elle souhaite contribuer à la conception de solutions face aux défis contemporains.

L'objectif de la chaire Alliance Agri Avenir est donc d'identifier et d'étudier les facteurs de pérennité et de croissance de l'agriculture française, dans un contexte où innovation et installation des jeunes sont des vecteurs essentiels de la fabrique de territoires durables.

1. Préambule

La situation agricole en France est à la croisée des chemins, avec des statistiques qui continuent de montrer l'état de crise du monde agricole, marqué par le vieillissement de la population agricole, la baisse du nombre d'exploitants et co-exploitants. Le recensement agricole de 2020 révèle qu'une exploitation agricole sur cinq a disparu en dix ans. Dans le même temps le dynamisme du monde agricole (cf. par exemple les nouvelles formes d'entrepreneuriat agricole et rural, le développement des AgTech) montre que les ferments du changement sont là, avec une multitude d'initiatives locales et régionales, combinée à une attractivité renouvelée pour le rural, l'alimentation, le local.

Devant cette situation contrastée, l'agriculture française doit **relever des défis majeurs** : économiques, sociaux, alimentaires, sanitaires, environnementaux, territoriaux et techniques. Cela invite toutes les parties, consommateurs, agriculteurs et acteurs économiques, à **agir et à se pencher sur les voies de développement et de pérennisation des entreprises agricoles**.

Répondre à ces problématiques va d'abord dans le sens du **renouvellement du tissu agricole**. Le soutien à l'installation de jeunes agriculteurs permet d'assurer le renouvellement des générations, enjeu majeur du maintien d'une agriculture performante et durable, créatrice d'emplois et de valeurs ajoutées dans les territoires.

Parallèlement s'opère une mise en question des modes d'installation des jeunes, mais aussi leurs comportements et choix en matière de pratiques culturale, environnementale et sociétale. Ceci dit, le renouvellement générationnel nécessite une forte affirmation du caractère entrepreneurial, gestionnaire, voire stratégique des nouveaux profils de jeunes agriculteurs. Porteurs de projets innovants, ils (jeunes agriculteurs) sont des piliers majeurs de la **transition agricole** à travers leur « rôle essentiel dans l'orientation de l'agriculture vers des systèmes résilients et diversifiés » (Jeunes Agriculteurs, 2020). Différentes formes d'innovations, dont les innovations numériques, les circuits-courts et les plateformes alimentaires, sont susceptibles d'apporter des réponses à ces défis. **L'approche par l'entrepreneuriat mobilise le levier de l'innovation**, notamment à travers les générations. Par sa capacité à inventer de nouveaux modèles d'affaires, **l'entrepreneuriat agricole** peut s'avérer un modèle de développement durable dans toutes ses composantes.



La chaire Alliance Agri Avenir est le fruit d'une volonté commune de comprendre les facteurs de pérennisation de l'agriculture française, afin de contribuer à proposer des solutions concrètes permettant de répondre aux enjeux de l'agriculture de demain et d'agir.

En créant un lien étroit entre la recherche, la formation et le monde des entreprises, la **chaire Alliance Agri Avenir** initiée en 2020, a pour vocation d'accompagner la transition agroécologique, en contribuant à **valoriser et à renforcer la pérennité et le développement des filières agricoles durables**. Dans cette perspective, les partenaires de la chaire construisent un programme général fondé sur les besoins de connaissances, dans le but d'appréhender au mieux la situation et de développer des solutions, en réponse aux enjeux actuels et futurs de l'agriculture.

Les questions inhérentes à la compréhension des besoins des agriculteurs, aux leviers de **renouvellement du tissu agricole** et de **l'installation des jeunes en agriculture**, aux **innovations agricoles** sous toutes leurs formes, et au rôle des collectivités territoriales, sont au cœur des réflexions des membres de la **chaire Alliance Agri Avenir**.

Cette chaire poursuit les missions définies lors de son lancement, qui se déclinent en trois volets :

- (1) **Développer des projets, des connaissances scientifiques et des contributions opérationnelles** pour le monde professionnel et scientifique via une recherche scientifique et appliquée.
- (2) **Elaborer des programmes de formation** tant pour les étudiants de l'école UniLaSalle que pour les salariés des entreprises partenaires ou tout acteur du secteur agricole.
- (3) **Partager et diffuser** les résultats des travaux de la chaire à travers des évènements organisés par celle-ci tels que les séminaires, tables rondes, conférences internationales.

2. Propositions de Gouvernance & d'animation

La chaire Alliance Agri Avenir est conduite sur la base de deux instances :

- 2.1 - Un **comité de pilotage stratégique**, composé de représentants des partenaires experts, institutionnels et académiques. Son rôle est de construire et de valider les enjeux, les objectifs ainsi que les axes thématiques, les moyens et ressources de mise en œuvre ainsi que de définir les orientations stratégiques de la chaire (1 à 2 rencontres par an).
- 2.2 - Un **comité scientifique opérationnel**, regroupant les différents acteurs des composantes impliquées dans la mise en œuvre des actions opérationnelles. Il s'agit des professionnels, des enseignants-chercheurs chargés de la réalisation des programmes scientifiques, et de l'encadrement des personnes impliquées (ingénieurs d'études, doctorants, stagiaires, étudiants) et de la production des livrables (3 rencontres par an).

Selon les programmes et l'évolution des sujets, les parties pourraient s'accorder sur l'intérêt de s'entourer d'expertises externes afin d'optimiser la pertinence des activités déployées.

3. Méthodologies

- Le travail est décliné au sein des trois cadres thématiques suivants :

1- Transmission – reprise des exploitations agricoles & installations des jeunes

La thématique intergénérationnelle est au cœur de la réflexion sur l'avenir de l'agriculture en France et en régions. La dynamique de renouvellement des exploitations, familiales ou non, est un enjeu majeur pour les secteurs agricole et agroalimentaire. La pénibilité du travail, l'équilibre vie professionnelle -vie familiale, l'accès au foncier, la rupture numérique, la confiance, sont autant de freins identifiés. Aujourd'hui les modèles innovants d'entrepreneuriat, les dispositifs institutionnels facilitant ou accompagnant la transmission entre générations, l'évolution des réglementations, sont autant de leviers parmi les sujets structurants de cette thématique.

2- Innovations – agroécologie & nouvelles organisations

La transition vers des modèles d'affaires agricoles plus durables supposent la mise en place d'innovations systémiques, c'est-à-dire qui mobilisent des écosystèmes associant plusieurs parties prenantes : acteurs des filières, recherche et développement, OPA, collectivités. Ces innovations sont de plus en plus marquées par leur caractère sociotechnique, c'est-à-dire imbriquant des aspects purement techniques (par exemple les nouvelles pratiques agroécologiques), des dimensions organisationnelles, avec un contexte de demandes sociétales fortes.

3- Territoires - ressources & de dynamiques multi-acteurs

Le territoire est tout à la fois le pourvoyeur de ressources différenciantes (savoirs-faires, patrimoine culinaire, terroirs uniques...) et le lieu de dynamiques de proximité, entre agriculteurs eux-mêmes mais aussi avec les consommateurs et plus largement les citoyens. La notion de territoire est abordée selon cette ambivalence, avec l'accent mis sur la dimension de construction sociale, de projet pour l'avenir, et de représentation sociale, qui apparaît de plus en plus comme un facteur clé de succès pour le monde agricole.

- Les questions de recherche qui sont traitées au sein de la chaire Alliance Agri Avenir mobilisent une **approche interdisciplinaire**, sollicitant l'ensemble des sciences humaines et sociales.
- Concernant les ressources humaines, le projet repose :
 - Sur la mobilisation de compétences existantes et le recrutement de personnel au sein d'UniLaSalle
 - Des contrats doctoraux engagés par les partenaires
 - La mobilisation des étudiants de 4^{ème} et 5^{ème} année de différents parcours à UniLaSalle pour les projets d'ingénierie
 - D'autres compétences pourront être intégrées au travers de recrutement de stagiaires, de post-doctorats ou de chargés de missions
 - La possibilité de collaborations avec les collègues en sciences fondamentales selon les thématiques étudiées.
 - La contribution des étudiants ingénieurs en formation.

4. Exemples & typologies de Livrables

- Rapport sur la résilience des agriculteurs face à la crise sanitaire : les solutions mises en place et les modalités d'anticipation de futures crises (filières Lin et Cidre en Normandie). Etude d'ingénierie menée par trois étudiants en 4^{ème} année du parcours Consulting et Pilotage d'Entreprise (CPE) et encadrée par 2 enseignants-chercheurs.
- Guide opérationnel du financement participatif (crowdfunding) en agriculture à destination des partenaires de la chaire, agriculteurs, professionnels du monde agricole : étude d'ingénierie menée par 3 étudiantes en 5^{ème} année du parcours Consulting et Pilotage d'Entreprise (CPE) et encadrée par 2 enseignants-chercheurs.
- 2 thèses de doctorat en cours, portant sur les sujets suivants :
 - 📖 Thèse 1 « *Pérennité de l'entreprise familiale agricole : contribution des innovations collaboratives* »
 - 📖 Thèse 2 « *Mutations numériques des modèles d'affaires agricoles et enjeux de la soutenabilité : vers un cadre d'analyse intégratif* »

Cette liste de livrables n'est pas exhaustive et sera complétée régulièrement dans l'année par le comité scientifique opérationnel.

5. Ecosystème local et international :

RESSOURCES HUMAINES

UniLaSalle pourra mobiliser les enseignants-chercheurs de l'unité de recherche INTERACT dont la richesse des compétences multidisciplinaire est un atout pour une approche pluridisciplinaire des projets. Des collaborations avec d'autres unités de recherche pourront être envisagées.

La proximité entre UniLaSalle et les Chambres d'agriculture de France offre des modèles d'expérimentations multi-acteurs pour des constructions uniques sur de nombreux territoires.

RÉSEAUX INTERNATIONAUX

Les acteurs de la chaire bénéficient d'un écosystème riche de partenaires académiques comme l'université de Wageningen (Pays-Bas) et l'EDHEC Business School (Lille, France) et de réseaux internationaux comme le réseau mondial LaSallien, avec ses 72 LaSalle Universités se trouvant dans 21 pays.

A cela se rajoute les collaborations multiples et variées avec des institutions internationales telles que l'Union Européenne sur les questions relatives à la PAC et les aides à l'installation des jeunes en agriculture, la FAO dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale 2019-2028.

Les partenaires s'engagent à mettre en œuvre au mieux leurs compétences pour la bonne réalisation des projets de la chaire.

Pour plus d'informations, contactez-nous à :
maryem.cherni@unilasalle.fr